

Commune de : ROMANECHÉ-THORINS

COMPTE - RENDU du CONSEIL MUNICIPAL

de la séance du 1^{er} juillet 2021 sous la présidence de Monsieur **Yannick VACHER, Maire**

Présents : Messieurs Jean-Pierre REYNIER, Maurice FAVRE, Gérard LORON, Mesdames Aurélie BUFFA, Josette GOMBERT, adjoints.

Mesdames Patricia FLAMY, Lauranne LOMBARD, Sandrine TITOLO et Marie-France MONNET.
Messieurs Joël BROUTIN, Frédéric MEUNIER, Charles AHIAFOKPO et Frédéric BERGERON.

Excusés : Madame Marion PONT représentée par Madame Lauranne LOMBARD
Madame Monique DUTRAIVE épouse LENFANT
Madame Céline MASCHINOT représentée par Madame Aurélie BUFFA
Monsieur Thomas PATENOTRE représenté par Madame Marie-France MONNET

Absent : Monsieur Thierry RATIGNIER

Madame Aurélie BUFFA a été nommée secrétaire

Le procès-verbal de la séance précédente est adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.

DECISIONS PRISES DANS LE CADRE DES DELEGATIONS

Le Maire informe l'Assemblée des décisions prises dans le cadre des délégations qui lui ont été consenties par le Conseil Municipal au titre des déclarations d'intention d'aliéner et en matière de marché public.

TABLEAU DES EMPLOIS

Suite au dernier recrutement intervenu sur le secrétariat de mairie et à la réorganisation des plannings des agents intervenants à l'école, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, approuve la modification du tableau des emplois.

DROIT DE PLACE FÊTE RACLET

Le Conseil Municipal à 16 voix pour et une abstention, décide de fixer les tarifs d'emplacement sur la fête comme suit :

Emplacement seul avec gardiennage Agricole et terroir	Emplacement sans gardiennage avec stationnement de caravane (fête foraine)
1€ le m ² + 26 € forfait	2€ le m ² + 11€ forfait

VENTE PARCELLES F345 F346 F347

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, retient la vente des parcelles cadastrées F345, F346, et F347 pour un montant de 395 640 euros à Monsieur Franck THOMAS et Madame Margot THOMAS pour une contenance de 98a et 95ca. Le projet de vente fera l'objet de conditions suspensives relatives à la faisabilité d'ensemble de l'implantation d'un nouvel Intermarché sur ce secteur.

ENFOUISSEMENT TELECOM « LES ETELLES »

Le Conseil Municipal adopte le projet présenté par le Syndicat Départemental d'Energie de Saône-et-Loire et donne son accord à la contribution communale d'un montant estimatif de 34 500 € HT pour l'enfouissement du réseau France Télécom dans le cadre du projet de la

réalisation du rond-point sur l'entrée nord de « La Maison Blanche ».

SYDESL : ECLAIRAGE PUBLIC « LES ETELLES »

Le Conseil Municipal adopte le projet présenté par le Syndicat Départemental d'Energie de Saône-et-Loire et donne son accord à la contribution communale d'un montant estimatif de 24 990,15 € HT pour l'éclairage public au lieu-dit « Les Etelles » concernant la réalisation du rond-point sur l'entrée nord de « La Maison Blanche ».

EGLISE : SECURISATION DES ACCÈS AU CLOCHER

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, autorise GRDF à la mise en place d'un boîtier de télérelève dans le clocher de l'église. Dans le cadre de cette opération, les travaux de sécurisation d'accès au clocher seront financés à hauteur de 50% par GRDF pour un montant estimatif total de 8 146 €.

APPROBATION REGLEMENT INTERIEUR RESTAURANT SCOLAIRE

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, approuve en toutes ses dispositions le nouveau règlement intérieur du restaurant scolaire qui sera appliqué à partir de la rentrée scolaire 2021.

APPROBATION REGLEMENT INTERIEUR GARDERIE SCOLAIRE

Le Conseil Municipal après étude du dossier et rectification de l'article 3, à l'unanimité des membres présents et représentés, approuve en toutes ses dispositions le nouveau règlement intérieur de la garderie périscolaire qui sera appliqué à partir de la rentrée scolaire 2021.

APPROBATION REGLEMENT SALLES DES FETES

Le Conseil Municipal après étude du dossier, à 15 voix pour et 2 voix contre, retient la suppression de la mise à disposition de vaisselle aux particuliers louant les salles des fêtes et maintient la mise à disposition aux associations de la commune.

QUESTIONS DIVERSES

Maison pluridisciplinaire : La recherche de médecin est toujours active et une demande au département pour l'installation d'un médecin salarié est envisagée. La configuration des locaux ne permet pas à un professionnel d'acquiescer les lieux ; l'occupation n'est donc possible qu'au titre d'une location. Concernant les professionnels déjà présents. Madame Lombard informe l'assemblée de leur souhait de voir la commune communiquer plus largement sur leur installation.

MBA : dispositif soutien aux entreprises COVID 19 : Monsieur le Maire informe l'assemblée que trois commerces ont bénéficié d'une aide aux loyers en provenance de MBA à la suite du premier confinement.

Conseils d'école : Madame Buffa informe l'assemblée des sujets abordés lors des deux derniers conseils d'écoles de la maternelle et de l'élémentaire.

Concernant les travaux à venir, Monsieur Favre informe que l'étanchéité de la toiture devrait être réalisée dans le courant de l'été. Le marché sera prochainement signé avec les entreprises attributaires. Le rapport amiante a signalé une présence d'amiante dans les colles utilisées pour certains sols. Celle-ci ne présente aucun risque puisque sans aucune zone de contact possible. La pose d'un nouveau revêtement sera envisagée lors d'une prochaine tranche de travaux. La pose des huisseries débutera en fonction des possibilités de fabrication.

Ecole élémentaire : Monsieur Mottey, directeur de l'école élémentaire, a annoncé son départ pour mutation à compter de septembre. L'établissement se composera de cinq classes à la prochaine rentrée avec des effectifs confortables. L'éventualité d'une fusion des deux écoles sera réabordée une fois la nouvelle direction installée. Le projet jardinage a quant à lui rencontré un vif succès auprès des élèves.

Travaux entrée Sud de la Maison Blanche : Les travaux sont à ce jour en partie achevés et les bandes centrales nécessaires à la sécurisation de l'accès aux entreprises sont réalisées. Reste la signalisation correspondante à poser.

Concernant le cheminement des piétons sur le secteur, il est rappelé que les véhicules sont invités à stationner sur le parking disponible à proximité plutôt que sur les trottoirs.

Stationnements gênants sur la commune et circulation des piétons : Des stationnements gênants sur la commune sont de plus en plus souvent signalés, posant notamment des problèmes de sécurité routière récurrents. La signalisation sera progressivement revue en ce sens. Différentes pistes d'amélioration du comportement des usagers sont à étudier afin de sécuriser la circulation de chacun sur la commune.

Curage des Biefs : Madame Gombert informe l'assemblée qu'après plusieurs échanges avec les services de MBA, le curage d'une partie du bief des Fargets est enfin programmé avec l'autorisation de services de la DDT.

Séance close à 22h10
Parole est donnée à la salle

Le Maire,

Yannick VACHER

